



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17986>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-17986**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Vidauban

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830148900017

Ville : Vidauban

Code postal : 83550

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-005

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : GARCIA Stéphanie - Service des Marchés Publics

Adresse mail du contact : s.garcia@vidauban.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494999900

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Critères de sélection des candidatures : Les candidats non admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché sont : - Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions des articles R2143-6 à 10 du code de la commande publique (interdiction de concourir) - Ou ceux qui après mise en œuvre des dispositions des articles R2144-1 à 7 du code de la commande publique l produisent des dossiers de candidature incomplets - Les candidatures admises sont ensuite examinées et doivent avoir des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour exécuter le marché. Si le candidat

est objectivement dans l'impossibilité de produire, justifier de l'une de ses capacités, l'un des renseignements demandés, la Commune de Vidauban les autorise à justifier de leurs capacités par tout autre moyen approprié.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Situation juridique • Formulaire DC1 ou équivalent : Formulaire DC1 relatif à la déclaration de candidature • Formulaire DC2 ou équivalent : Formulaire DC2 relatif aux capacités du candidat • Justificatifs juridiques : Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager l'entreprise (KBIS, délégation de signature) • Redressement judiciaire : En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés • Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (Article R2143-3 du code de la commande publique).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** • Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles • Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années • Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature • Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : liste des principaux clients honorés au cours des trois dernières années, avec indication du montant et de l'époque d'exécution des prestations

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : collectivité territoriale

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2025-005 – FOURNITURE DE TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Code CPV principal - Descripteur principal : 79823000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : 2025-005 - Fourniture de travaux d'imprimerie

Lieu principal d'exécution du marché : vidauban

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Travaux d'imprimerie divers

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79823000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 35000 euros

Lieu d'exécution du lot : VIDAUBAN

- **Description du lot : Lot 2 : Travaux d'imprimerie dossiers administratifs**

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79823000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 5000 euros

Lieu d'exécution du lot : VIDAUBAN

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La durée initiale de l'accord-cadre est de 12 mois, à compter de la date de notification. Il sera reconductible tacitement 3 fois par périodes de 12 mois sans que sa durée puisse excéder une durée totale de 4 ans. Les montants annuels sont définis de la sorte : Lot 1 : maximum de 35 000 € HT Lot 2 : maximum de 5 000 € HT

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2025